

**Municipalité d'Authier-Nord
District d'Abitibi-Ouest
Province de Québec**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal d'Authier-Nord, tenue à la salle multiservice, au 418-B, rue Principale, le 14 novembre 2024 à 19h30.

Sous la présidence du maire Fernand Major, sont présents à cette séance, les conseillères et les conseillers suivants : Jean-Marc Neveu, Michelle D'Amour et Serge Lefebvre.

Sont absents : Luc Raby, Sylvain Caron et Florence Duguay

Assiste également à la séance, madame Martine Plourde, directrice générale greffière-trésorière.

2024-11-14/1

1. OUVERTURE DE LA SEANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président. Il est 19h30.

Il est proposé par Michelle D'Amours, appuyé par Serge Lefebvre et résolu à l'unanimité d'adopter l'ouverture de la séance ainsi que l'ordre du jour tel que lu par le maire.

2024-11-14/2

2. CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE POUR LE CONTRAT DE RÉNOVATION DU BÂTIMENT 452, RUE PRINCIPALE

ATTENDU QUE la fondation a été refaite à l'été ;

ATTENDU QU'il reste des sommes disponibles dans la TECQ 2023 et que nous avons obtenu la subvention PSPS 2024-25 pour terminer les travaux de rénovation du bâtiment pour l'aménager en partie en salle multi-usagers ;

ATTENDU QUE des invitations à soumissionner ont été envoyées le 9 octobre 2024 et que deux soumissionnaires ont visité le bâtiment et déposé chacun une soumission ;

Il est proposé par Serge Lefebvre, appuyé par Jean-Marc Neveu et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat de rénovation à Construction P-L Larouche au coût total de 108 83534 \$ taxes incluses, cette soumission étant la plus basse. Aussi, un dépôt de 25 %, soit 27 2087,83 \$, doit être déboursé pour débiter les travaux. Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

2024-11-14/3

3. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par Jean-Marc Neveu, appuyé par Michelle D'Amours et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20h08.

Fernand Major, Maire

Martine Plourde, greffière